

OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Communiqué de presse

Paris, le 19 novembre 2019

**L'OFFICE PRÉSENTE UNE NOTE SCIENTIFIQUE
SUR LES ENJEUX SANITAIRES DU CANNABIS**

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques dont le président est Gérard Longuet (Meuse – Les Républicains) et le premier vice-président Cédric Villani (Essonne – La République en Marche) a examiné et adopté une nouvelle note scientifique le 7 novembre dernier.

La note scientifique n° 21 sur les enjeux sanitaires du cannabis, présentée par Huguette Tiegna, députée (Lot – La République en Marche) analyse, d'une part, l'intérêt à utiliser le cannabis en médecine, d'autre part, les effets négatifs sur la santé suscités par la consommation de la plante.

« *Il existe aujourd'hui un niveau de preuve suffisant pour légitimer l'utilisation de cannabis ou de dérivés du cannabis en médecine, pour traiter certains symptômes, réfractaires aux thérapies disponibles* » a indiqué Huguette Tiegna devant les membres de l'Office, évoquant « *la douleur, la spasticité dans la sclérose en plaques, certaines épilepsies rares et des symptômes associés à la chimiothérapie* ». C'est dans ce contexte que l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) devrait prochainement mettre en place une expérimentation de « cannabis médical ». Néanmoins, des efforts de recherche supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes biologiques à l'origine des effets bénéfiques de la plante dans le cadre de maladies.

Bien qu'interdit, l'usage de la plante est singulièrement développé en France, parfois à des fins autothérapeutiques, souvent à des fins non médicales, dites « récréatives ». La note revient sur les risques cognitifs et psychiatriques associés à cette consommation, auxquels est particulièrement sujet le cerveau en développement. Ces risques justifient une meilleure prévention auprès des jeunes, jusqu'à 25 ans, ainsi que des femmes enceintes.

Comme toutes les notes scientifiques de l'Office, celle-ci s'est appuyée sur la consultation de chercheurs spécialistes et d'experts d'origines diverses.

La note et sa vidéo de présentation sont accessibles sur les pages internet de l'OPECST sur les sites de [l'Assemblée nationale](#) et du [Sénat](#).

Pour tout renseignement, contacter :

opcest-contact@assemblee-nationale.fr – Tél. 01 40 63 26 86
presse@senat.fr – Tél. 01 42 34 25 13